

Formation Permis Feu

Permis Feu

Prévenez le risque d'incendie avant la première étincelle : apprenez à analyser les dangers, définir les mesures de prévention adaptées et rédiger un permis de feu complet pour sécuriser chaque intervention par points chauds.

**Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -**

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

- **réduire les risques d'incendie et d'explosion** lors des travaux par points chauds ;
- **sécuriser les opérations de soudage, meulage, découpage et brasage**, réalisées par les salariés ou les entreprises extérieures ;
- **fiabiliser la préparation, la délivrance et le suivi des permis de feu** ;
- **clarifier les responsabilités des différents acteurs** : donneur d'ordre, responsable de site, entreprise intervenante et opérateur ;
- **harmoniser les pratiques de prévention** au sein de l'établissement et lors des situations de coactivité ;
- **répondre aux exigences de prévention de l'entreprise**, ainsi qu'aux prescriptions internes ou assurantielles applicables ;
- **limiter les conséquences humaines, matérielles, financières et organisationnelles** pouvant résulter d'un départ de feu.

Les + métier

Formation permis de feu à Lyon : apprenez à analyser les risques liés aux travaux par points chauds et à rédiger un permis conforme et opérationnel.



Public Visé

Cette formation s'adresse à toute personne amenée à préparer, autoriser, superviser ou réaliser des travaux par points chauds, notamment : Responsables et techniciens de maintenance ; Responsables HSE, QHSE, sécurité ou prévention ; Responsables de site, d'exploitation ou de production ; Chargés de travaux, chefs de chantier et chefs d'équipe ; Donneurs d'ordre et signataires des permis de feu ; Personnel des services techniques et travaux neufs ; Opérateurs réalisant des travaux de soudage, découpage, meulage, brasage ou chauffage à la flamme ; Personnels chargés de la surveillance des travaux et du contrôle post-intervention ; Responsables et intervenants d'entreprises extérieures. La formation peut également concerner les membres de l'encadrement participant à l'organisation des interventions, à l'analyse des risques ou à la coordination de la coactivité.



Pré Requis

Aucun prérequis technique particulier n'est exigé.

Les participants doivent toutefois :

- comprendre et s'exprimer en français afin d'assimiler les consignes de sécurité et de renseigner le permis de feu ;
- être concernés par la préparation, l'autorisation, la supervision ou la réalisation de travaux par points chauds.

Une connaissance de l'environnement de travail, des procédures internes de sécurité incendie et des activités de l'établissement est recommandée, sans être obligatoire.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les travaux par points chauds nécessitant l'établissement d'un permis de feu.

Expliquer les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans la préparation, l'autorisation et la réalisation des travaux.

Repérer les risques d'incendie et d'explosion liés aux travaux par points chauds, à l'environnement de travail et aux situations de coactivité.

Réaliser l'analyse préalable de la zone d'intervention et identifier les produits, matériaux, équipements ou installations susceptibles de propager un sinistre.

Définir les mesures de prévention et de protection adaptées avant, pendant et après les travaux.

Rédiger correctement un permis de feu, en renseignant les informations, consignes, moyens de secours et validations nécessaires.

Organiser la surveillance du chantier et le contrôle post-travaux, puis adopter les conduites appropriées en cas d'anomalie ou de départ de feu.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PermisFeu-20260805



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

1. Comprendre le permis de feu

- Finalité et domaine d'application du permis de feu
- Enjeux humains, matériels et organisationnels
- Articulation avec les consignes internes, le plan de prévention et les interventions des entreprises extérieures
- Rôles et responsabilités des différents acteurs2. Identifier les travaux par points chauds
- Soudage, oxycoupage, brasage et découpage
- Meulage, tronçonnage et opérations générant des étincelles
- Chauffage à la flamme, dégivrage et travaux produisant une chaleur importante
- Situations nécessitant l'établissement d'un permis de feu3. Analyser les risques d'incendie et d'explosion
- Mécanismes de naissance et de propagation d'un incendie
- Sources d'inflammation liées aux travaux
- Présence de matériaux combustibles, produits inflammables, poussières ou gaz
- Risques liés aux projections, aux transferts de chaleur et aux points chauds résiduels
- Influence de la configuration des locaux et de la coactivité4. Préparer l'intervention
- Inspection préalable de la zone de travail et de son environnement
- Identification des installations, réseaux et équipements sensibles
- Éloignement, protection ou isolation des matières combustibles
- Balisage et sécurisation de la zone
- Vérification des moyens d'alerte, d'extinction et d'évacuation
- Coordination avec les entreprises et services concernés5. Définir les mesures de prévention
- Mesures à mettre en œuvre avant le démarrage des travaux
- Consignes applicables pendant l'intervention
- Organisation de la surveillance des travaux
- Conduite à tenir en cas d'anomalie ou de départ de feu
- Contrôle de la zone après l'achèvement de l'intervention
- Surveillance post-travaux et clôture du permis6. Rédiger et valider le permis de feu
- Informations indispensables à renseigner
- Localisation, nature et durée des travaux
- Identification des risques et mesures de prévention retenues
- Désignation des responsables et intervenants
- Autorisations, signatures, durée de validité et renouvellement
- Vérification de la conformité et archivage du document7. Mise en application
- Analyse de situations professionnelles
- Repérage des anomalies dans un permis de feu
- Rédaction complète d'un permis à partir d'un scénario de travaux
- Correction collective et rappel des bonnes pratiques
- Évaluation finale des acquis par QCM et exercice d'application

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active et participative**, alternant :

- apports théoriques illustrés par des exemples de travaux par points chauds ;
- échanges d'expériences et analyse des pratiques professionnelles des participants ;
- présentation et analyse de situations réelles ou reconstituées ;
- études de cas portant sur l'identification des risques d'incendie, d'explosion et de propagation ;
- exercices d'application pour déterminer les mesures de prévention avant, pendant et après les travaux ;
- mise en situation de rédaction, de vérification et de validation d'un permis de feu ;
- corrections collectives, retours d'expérience et synthèse des bonnes pratiques.

Les méthodes sont adaptées aux activités, à l'environnement de travail et, lorsque cela est possible, aux procédures internes de l'entreprise.

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur les moyens pédagogiques suivants :

- salle de formation adaptée, équipée de tables, de chaises et d'un vidéoprojecteur ;
- support de formation illustré présentant les risques liés aux travaux par points chauds et les mesures de prévention associées ;
- photographies, vidéos et exemples de situations professionnelles permettant d'identifier les risques d'incendie, d'explosion et de propagation ;
- modèles de permis de feu et documents de prévention utilisés comme supports d'analyse et de rédaction ;
- fiches d'exercices, études de cas et scénarios de travaux par soudage, meulage, découpage ou brasage ;
- exemples de plans de prévention, consignes de sécurité et procédures internes, lorsqu'ils sont disponibles ;
- grille de contrôle permettant de vérifier les mesures à mettre en œuvre avant, pendant et après les travaux ;
- QCM, supports d'évaluation et corrigés commentés ;
- remise d'un support pédagogique ou d'un mémo récapitulatif à chaque participant.

Lorsque la formation est organisée en intra-entreprise, les exercices peuvent être adaptés aux installations, aux activités et au modèle de

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PermisFeu-20260805



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

permis de feu utilisé par l'établissement.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré au moyen de :

- **feuilles d'émargement signées par les participants et le formateur par demi-journée ;**
- **suivi continu de la participation** lors des échanges, études de cas et exercices de rédaction du permis de feu ;
- **grille individuelle d'évaluation des acquis**, renseignée par le formateur ;
- **relevé des résultats obtenus au QCM et à l'exercice pratique ;**
- **questionnaire de satisfaction à chaud** complété en fin de session ;
- remise d'une **attestation individuelle de fin de formation** mentionnant la nature, les objectifs et la durée de l'action ainsi que, le cas échéant, les résultats de l'évaluation.

Qualification Intervenant·e·s

La formation est animée par un formateur spécialisé en prévention du risque incendie et en sécurité au travail, disposant d'une expérience professionnelle dans : l'analyse des risques liés aux travaux par points chauds ; la préparation, la rédaction et le contrôle des permis de feu ; la prévention des incendies et des explosions ; la gestion de la coactivité et des interventions d'entreprises extérieures ; l'application des consignes de sécurité, plans de prévention et procédures internes. Le formateur possède les compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour adapter les études de cas aux activités, aux installations et aux risques spécifiques de l'entreprise.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PermisFeu-20260805

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée au moyen de :

- un **questionnement oral et des exercices d'application** tout au long de la formation ;
- une **étude de cas portant sur l'analyse des risques liés à des travaux par points chauds** ;
- un **exercice pratique de rédaction et de contrôle d'un permis de feu** ;
- un **QCM de validation des connaissances** en fin de formation.

La réussite est appréciée au regard de la capacité du participant à identifier les risques, définir les mesures de prévention adaptées et renseigner correctement le permis de feu. Une **attestation individuelle de fin de formation** est remise à l'issue de la session.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : Une salle de formation adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises, de prises électriques et d'un écran ou mur de projection ; Un accès aux zones de travail concernées, lorsque l'analyse d'une situation réelle ou une visite pédagogique est prévue ; Le modèle de permis de feu utilisé dans l'établissement, s'il existe ; Les procédures internes applicables : consignes incendie, plan de prévention, protocole d'intervention, procédure de gestion des entreprises extérieures ou règles de surveillance post-travaux ; Des exemples représentatifs des travaux par points chauds réalisés sur le site : soudage, meulage, découpage, brasage, dégivrage à la flamme ou opérations similaires ; Les plans, photographies ou informations techniques utiles à l'étude des zones d'intervention et des risques spécifiques ; Les éventuels équipements de protection individuelle nécessaires à l'accès aux installations, lorsqu'une visite de site est organisée. Aucun matériel de soudage, de découpage ou de meulage n'est requis, la formation portant principalement sur l'analyse des risques, la définition des mesures de prévention et la rédaction du permis de feu. En formation interentreprises, aucun moyen pédagogique particulier n'est à fournir par le participant.

Modalités d'accessibilité handicap

Cette formation est **accessible aux personnes en situation de handicap**, sous réserve de la compatibilité des aménagements nécessaires avec les objectifs pédagogiques et les conditions de sécurité.

Afin de préparer les adaptations appropriées, le participant ou l'entreprise est invité à signaler toute situation particulière à EVINCEL Formation dès l'inscription. Une étude individualisée pourra être réalisée avec le référent handicap afin de prévoir notamment :

- l'adaptation des supports et des modalités pédagogiques ;
- l'aménagement du rythme, des horaires ou des temps de pause ;
- l'accessibilité de la salle et des équipements ;
- l'adaptation des exercices, études de cas et modalités d'évaluation ;
- la mobilisation éventuelle de partenaires spécialisés.

Lorsqu'une visite des zones de travail est prévue, leur accessibilité doit être vérifiée préalablement avec l'entreprise d'accueil. En cas d'impossibilité d'aménagement, une orientation vers une solution ou un organisme adapté pourra être proposée.



Durée

7.00 Heures **1** Jour 2 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PermisFeu-20260805



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427